

#1er trimestre 2023

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Sur le site de la Praz :

- ✓ Poursuite de l'aménagement de la plateforme, base vie définitive fonctionnelle, construction du bâtiment atelier mécanique, terrassement et fondations de la future station de traitement des eaux.
- ✓ Fin de l'aménagement de l'entrée du site (portail, clôture, ...), accès piéton.
- ✓ *En souterrain* : poursuite de la mise en section définitive de la descenderie et marinage.

Sur le site de Saint-Martin-La-Porte :

- ✓ Poursuite aménagement de la plateforme notamment VRD, réseaux HTA, grue à tour, terrassement casiers MATEX, aménagement du futur parking, production de béton.
- ✓ *En souterrain* : poursuite travaux préparatoires et niches techniques, démarrage galerie logistique ouest.
- ✓ *Bandes transporteuses* : débroussaillage des zones autour du futur tracé.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

La Praz



Saint-Martin-La-Porte

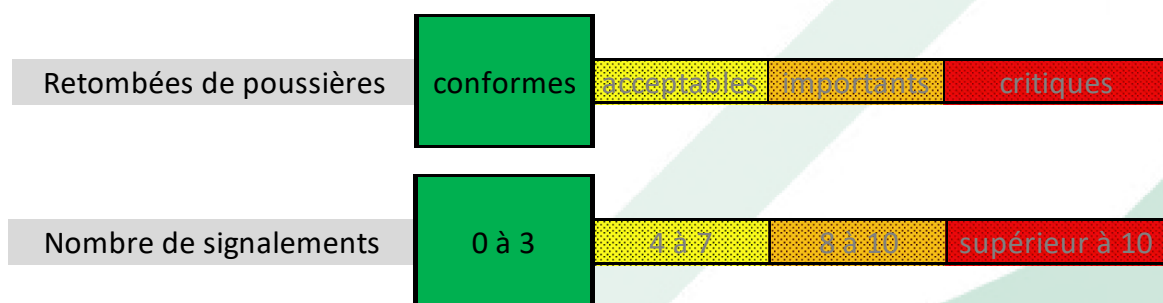


Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois, analyse de la quantité de poussières collectées.

#1^{er} trimestre 2023

APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

Pas de problématique poussières constatée sur le 1^{er} trimestre 2023 pour chacune des plateformes de La Praz et Saint-Martin-la-Porte.



SYNTHESE DES MESURES

La Praz

ANNEE 2023	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	100%	100%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	1

Saint-Martin-La-Porte

ANNEE 2023	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	100%	100%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	2	0

(1) 500 mg/m².jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants. Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

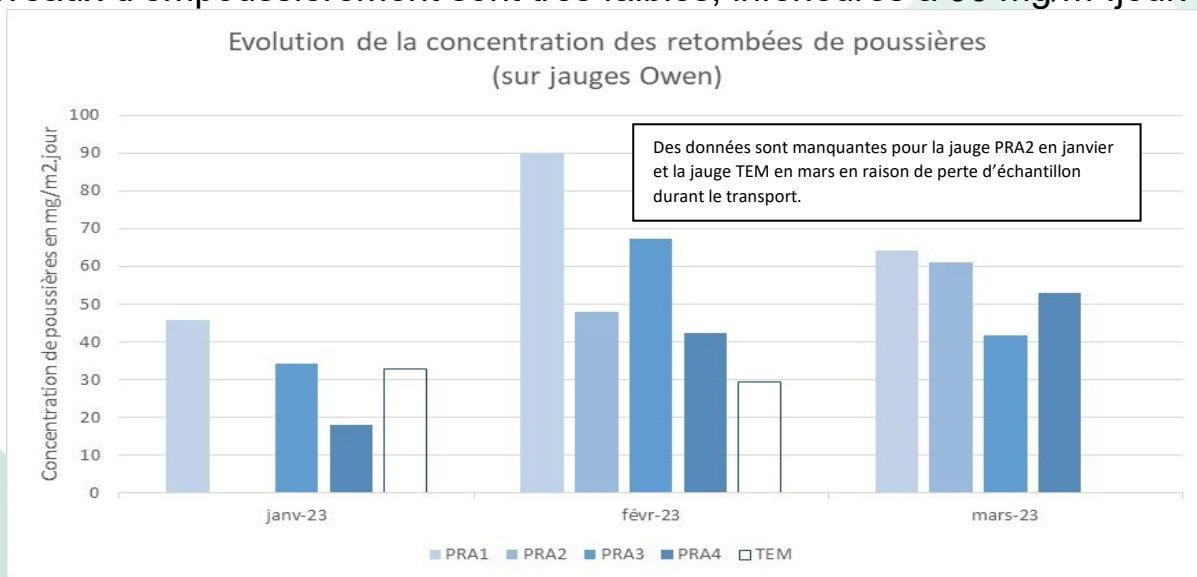
Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

#1er trimestre 2023

PLUS DANS LE DETAIL...

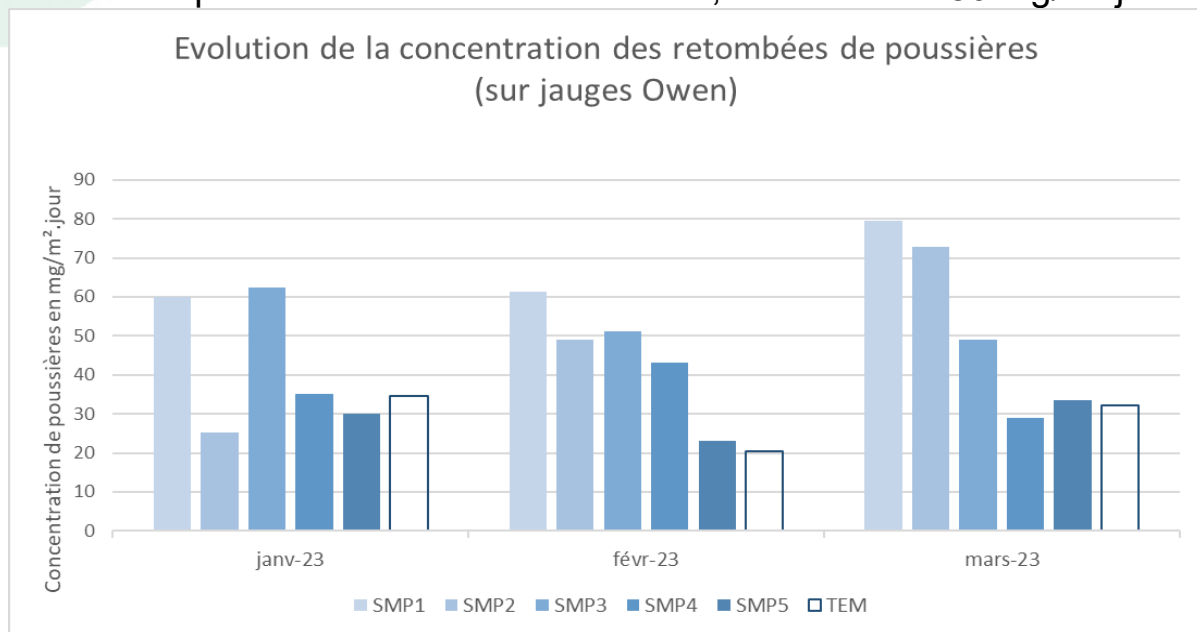
La Praz

Les niveaux d'empoussièremment sont très faibles, inférieures à 90 mg/m².jour.



Saint-Martin-La-Porte

Les niveaux d'empoussièremment sont très faibles, inférieures à 80 mg/m².jour.



#1er trimestre 2023

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Enregistrement d'un signalement sur la Praz et de deux signalements sur Saint-Martin-la-Porte concernant les émissions de poussières, au 1^{er} trimestre 2023.

La Praz

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
24/03/23	Couverture du stade par une poussière noire	Lotissement EDF, au niveau du stade	Éléments apportés par les riverains insuffisants pour identifier une relation de cause à effet.	Sans objet en l'absence de cause liée au chantier. Vu avec le riverain pour clôturer ce signalement.

Saint-Martin-La-Porte

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
16/02/23	Présence de poussières sur la route	RD219, du chantier jusqu'au croisement avec la RD1006	Activités de chantier	Passage de la balayeuse en fin de matinée et arrosage de la route dans l'après-midi
21/02/23	Camion d'évacuation de matériaux non bâché	Saint-Martin-la-Porte	Les camions ne sont pas systématiquement bâchés, notamment lorsqu'ils transportent des roches (pas de risque d'émission de poussières)	Rappel aux sous-traitants, prestataires et hommes-traffic de l'importance du bâchage.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.

**Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances :
04 85 98 98 98**